

Préparez le

## Titre de Gestionnaire Comptable et Fiscal-e

en formation en alternance

Titre Professionnel  
RNCP délivré par  
le Ministère du Travail  
Niveau 5

D094-FL-010 – version 1.3 – mise à jour le 27/02/2024



**ENTRÉE  
POSSIBLE  
TOUTE  
L'ANNÉE**

### VOS MISSIONS

Établir et présenter les comptes annuels  
Produire et contrôler les déclarations  
fiscales

Analyser les états de synthèse

Réaliser des prévisions financières

### VOS DÉBOUCHÉS

Accès direct à l'emploi en cabinet  
comptable ou en entreprise

Possibilité d'évolution en tant que  
Responsable Comptable et Financier-ère

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout public titulaire d'un diplôme de niveau  
BAC ou expérience professionnelle équivalente

### MODALITÉS DE FORMATION

*Alternance :*

En contrat d'apprentissage ou de  
professionnalisation sur 12 mois

Rythme : 1 j en formation / 4 j en entreprise

RNCP37949 • Certificateur : Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion  
Instauration de la certification : 30/12/2015 • Publication de la fiche : 28/03/2023

CONTACTEZ NOUS

[www.activmetiers.fr](http://www.activmetiers.fr)

📍 261 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT

☎ 01 78 12 20 80

✉ [polegestion@activmetiers.fr](mailto:polegestion@activmetiers.fr)



### OBJECTIF :

Établir et présenter les comptes annuels. Produire et contrôler les déclarations fiscales. Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise. Analyser les états de synthèse et réaliser des prévisions financières.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Cours théoriques
- Cas pratiques et mises en situation
- Supports de formation
- Salle équipée

### DURÉE & LIEU :

- 455 heures – Maisons-Alfort

### PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCÈS :

- Diplôme de niveau 4 ou expérience professionnelle équivalente,
- Sélection sur dossier, tests et entretien.

### DATES DE FORMATION :

- Entrée permanente

### CERTIFICATION & MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Examen final qualifié par le titre professionnel de Gestionnaire Comptable et Fiscal·e niveau 5 délivré par le Ministère du Travail.

- CCP 1 : Établir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels
- CCP 2 : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales
- CCP 3 : Établir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

Les CCP peuvent être validés séparément.

### INTERVENANT·E·S :

- Formateur·trice·s diplômé·e·s de niveau 6 minimum et/ou justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de 3 ans minimum.

### PRIX :

- 7 862 € - contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (base annuelle),
- 3 950 € - demandeur·euse d'emploi (individuel payant),